

<http://ec-beaumont-en-veron.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article786>



# Infos du 1er avril à 21 h00

- Le bureau du directeur -

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Date de mise en ligne : jeudi 1er avril 2021

---

Copyright © Ecole du Pain Perdu de Beaumont en Véron - Tous droits

réservés

---

[<http://ec-beaumont-en-veron.tice.ac-orleans-tours.fr/eva//sites/ec-beaumont-en-veron/IMG/UserFiles/Images/directeur/Ex1WOnhWQAYfTuh.jpg>]

Message du DASEN ( inspecteur d'académie )

### **Parents éligibles à l'accueil de leur enfant :**

Pour l'heure et dans l'attente de la liste officielle de référence, il s'agit des professionnels de santé , des forces de l'ordre , des enseignants spécialisées exerçant en institut medico social et des professionnels des écoles volontaires pour intégrer le dispositif d'accueil.

### **Lieux d'accueil et inscriptions obligatoires**

En ce qui concerne l'inscription des élèves prioritaires sur les deux pôles de la CCCVL : Ecole Jacques PREVERT CHINON pour le Veron et Chinon , Ecole de Cinais pour la rive gauche celle-ci s'effectuera comme l'an dernier **via le pôle enfance-jeunesse de la CCCVL.**

02.47.93.54.54